

CONSEIL QUARTIER CENTRE

Cette réunion avait pour objectif de présenter le projet d'installation d'une surface de "Street workout" et de transmettre les questions des habitants.

Réunion du 13/04/2021 - 18h30

Liste des personnes présentes :

Madame BORDERIE Anne-Marie, Monsieur COSSEC Victor, Madame MICHEL Dominique, Monsieur MOURGUES Didier, Madame SANSEAU Pascale, Monsieur TISSOT André, Madame WEISENBURGER Fanny, Madame ALLEN Stéphanie (*Parents d'élèves F.C.P.E.*), Madame CARRARA Véronique (*Résidences Jean Laurent et Pallu*), Monsieur DE LA GORCE Thibault (*Lycée Le Bon Sauveur*), Monsieur GRIPOIX Thibaut (*Cons. Municipal - Opposition*), Monsieur MAETZ Ludovic (*Maire-adjoint*), Madame LE ROUX Catherine (*Cons. Municipale*), Madame DELPEUCH Sabine (*Conseillère municipale déléguée aux sports et aux associations sportives*)

Liste des personnes absentes :

Monsieur PAGNOUX Bruno, Madame VINCENT Emmanuelle (A.V.E.C. Vous - Association des commerçants)

• • •

Madame Delpuch nous a fait une présentation très détaillée du projet de Street workout.

Ce projet est né d'une ambition de créer des espaces où faire du sport à l'air libre.

Une recherche d'espace utilisable sans contrainte type PLU (plan local d'urbanisme), ABF (architecte des bâtiments de France) a mené à 3 différentes possibilités :

- **autour du château d'eau** (propriété de SUEZ : pas de possibilité immédiate),
- **derrière le commissariat** (espace réduit),
- **derrière le théâtre.**

Pour rappel, ce type d'installation n'est pas possible sur les pelouses ni près de la gare du Vésinet - Le Pecq (arbres plantés récemment).

Le choix s'est donc porté sur l'espace **derrière le théâtre**.

Cet espace est actuellement en mauvais état: dalles enfoncées, fuites dans le parking en sous-sol et propice au commerce illicite la nuit.

L'installation du **Street Workout** sera accompagnée d'une rénovation de l'étanchéité du sol (dalle de béton + gomme).

Il y aura entre **6 et 8 installations** (non bruyantes) dont une ou deux adaptées aux personnes à mobilité réduite, d'autres aux seniors... (ex: city bike, hand bike, bancs...). Des panneaux explicatifs seront présents. Le choix des agrès sera fait en fonction du public cible et du rapport qualité/prix.

Les installations seront **interdites aux personnes de moins de 14 ans** non accompagnées d'un adulte. Les horaires d'accès autorisé ne sont pas figés.

Un habillage des lampadaires est envisagé (avec des bancs ?) et ceux-ci s'allumeront lorsqu'ils détecteront une présence. Les bacs actuels ne seront pas modifiés.

Il n'y aura **pas de clôture** qui ferait perdre l'aspect libre, serait coûteuse et peu esthétique (ABF).

La police municipale fera des **rondes** régulièrement en attendant l'installation de **caméra(s) de vidéosurveillance**.

Les exemples qui ont pu être vus sur le site sont des pistes de réflexion et des croquis de la commission sport et association sportive. Ce ne sont pas les éléments définitifs.

Ces installations marchent très bien là où elles sont déjà présentes (deux à Chatou, 4 à Rueil-Malmaison...). Des villes possédant déjà ce type d'installation (aux alentours et en province) ont été contactées pour savoir ce qui marchait bien et était facile d'entretien (robustesse, coût de rendement, travail de différentes parties du corps)

Le projet répond également à une demande du CCAS pour que les personnes puissent continuer à faire du sport (notamment en période de confinement).

L'ajout d'un ou deux appareils pour les enfants est à l'étude et serait fortement apprécié (pourrait permettre aux parents de les emmener avec eux). Ceux-ci ne sont cependant pas mobiles comme les installations destinées aux adultes.

Un kiosque à boisson n'est pas envisagé car il y a des bars à proximité.

Le budget pour ces installations serait de l'ordre de 50 000€ (des demandes de subventions seront faites). L'appel d'offre a été lancé.

L'objectif est de mettre en place ces structures **avant l'été**.

Au sujet des **nuisances**, il n'est pas possible de tout empêcher mais le type d'appareil ne devrait pas attirer d'attroupements (6-8 appareils, donc pas plus de 8 personnes simultanément) d'autant qu'il y aura de la **lumière et des rondes de la police municipale** (en dehors des horaires d'accès autorisés) ce qui n'est pas le cas actuellement. Ce n'est pas un lieu pour discuter, les personnes qui le fréquentent seront occupées à faire du sport. De plus, la place, actuellement vide, est utilisée pour la pratique du skate, ce qui ne sera plus possible après la pose des installations.

Il peut être envisagé de mettre du gel à disposition et de prévoir une désinfection journalière des installations bien qu'on espère un net recul de l'épidémie d'ici la concrétisation du projet.

Le but est de **faire un test** : les installations peuvent être déplacées si cela ne convient pas ou si l'on souhaite faire autre chose à cet endroit. **On part du principe que cela va fonctionner**, il n'y a donc pas de date de fin "d'expérimentation".

Cela représente **un sport de plus dans la ville**, une offre pour compléter l'entretien de la forme et/ou un programme sportif.

D'autres aménagements de ce type dans la ville sont envisagés mais ne sont actuellement pas possibles faute de lieux adaptés :

- Un parcours de santé autour des petites rivières a été proposé, mais réduirait la place des personnes qui y viennent pour marcher. L'entretien est plus coûteux (humidité due aux petites rivières).
- Un parcours de santé ou des aménagements de type street workout pourrait être envisagé près des Ibis mais pas cette année

Nous remercions Madame Delpuech pour cette présentation et pour avoir répondu aux interrogations que nous avons remontées.

• • •

La prochaine réunion se tiendra le **27 avril à 18h30** et aura pour thème les **circulations actives**.

La réunion suivante aura lieu le **10 mai** et aura pour thème la **résidence étudiante**.

Fin de la réunion à 19h45